



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2011

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le quatorze juin deux mille onze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{mes}	Karen Carignan, Chantal Poliquin, Isabelle Rouillard	présidente commissaire représentante du comité de parents
MM.	Denis Coutu Gérald Cregheur, Michel Gagnon	commissaire représentant du comité de parents

Aussi présents :

MM.	Yannick Roy, Francis Pomerleau,	directeur général régisseur des ressources financières
-----	------------------------------------	-----------------------------------------------------------

ABSENCE

Est absent :

M. Michel Morin

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

En l'absence de la secrétaire générale, monsieur Yannick Roy agira à titre de secrétaire d'assemblée.

**2. ADOPTION
ORDRE DU JOUR**

CE-1286-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Gagnon,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE la présidente de l'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
CE-11-05-24

CE-1287-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire
Chantal Poliquin,

QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la
lecture du procès-verbal du 24 mai 2011 (CE-11-05-24).

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

4.1 DÉBOURSÉS
MAI 2011

CE-1288-11 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire
Isabelle Rouillard,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de
mai 2011, au montant total de trois millions huit cent deux mille sept cent cinq
dollars et quatre-vingt-treize cents (3 802 705,93 \$).

ADOPTÉE.

5. – Bilan des priorités de travail 2010-2011

Le directeur général fait rapport de ses priorités de travail pour la période de
janvier à juin 2011.

8. AJOURNEMENT
DE LA SÉANCE

CE-1289-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire
Chantal Poliquin,

QUE la séance soit ajournée.

QUE la deuxième session soit fixée au 28 juin 2011 à 19 h 30.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 45.

Karen Carignan, présidente

Yannick Roy, secrétaire d'assemblée